



Soutien à @janus2fr le dinosaure de Légavox.

Par **beatles**, le **22/07/2025** à **11:05**

Bonjour,

Dixit @janus2fr dans le sujet [Encore des sujets supprimés !](#), qui risque d'être supprimé comme en est la mode actuelle instaurée par un duo.

La fréquentation de Légavox se délite depuis le 05/11/2020.

Je réitère donc la constatation désolante de @janus2fr dans le sujet cité ci-avant suite à une intervention polémiste de @Isadore :

[quote]

Marck ESP a été désigné "administrateur" par les propriétaires du forum, ceux qui ne sont pas contents de cette décision devraient avoir l'amabilité de faire une réclamation directement auprès des décideurs ou changer de crémerie.

[/quote]

A noter cependant qu'avant Marck ESP, il y avait concertation entre l'administrateur, les superviseurs et les modérateurs pour toute nouvelle nomination. Moi-même, pour être nommé superviseur, j'avais du récolter l'accord des anciens superviseurs et modérateurs du forum (aujourd'hui presque tous disparus, je suis un dinosaure).

Depuis Marck ESP, je vois apparaître et disparaître des postes de modérateurs sans qu'aucun accord ne soit demandé ni même qu'une information soit passée (et pourtant il existe une rubrique réservée à la modération et accessible seulement aux modérateurs sur ce forum).

On peut effectivement penser que Marck ESP (que j'ai connu sous divers pseudos ici) agit de façon très autoritaire parfois, ce qui représente une fracture non négligeable avec les us et coutumes des anciens de ce forum.

[quote]

Je n'hésiterai pas à supprimer tout nouveau sujet sans intérêt.

[/quote]

Je n'en doute pas, c'est devenu une habitude sur ce forum...

Auquel je répondais dans un PS, suite à l'intervention de @Isadore

Avec @Isadore nous avons à faire à un clone de @Marck.ESP.

@janus2fr, qui est un superviseur, grade au-dessus du (de la) modérateur qu'est @Isadore, nous informe qu'un superviseur de Légavox n'est pas un administrateur contrairement à d'autres forums du groupe dont les CGU sont différentes ; dans les autres forums du groupe un administrateur n'est autre qu'un superviseur tel que défini dans les CGU Légavox.

Ce qui précède démontre l'hypocrisie dont fait preuve @Isadore en nous renvoyant vers les décideurs de Légavox (ADMIN alias Damien) que @janus2fr dit ne pas pouvoir joindre depuis quelques temps suite à une interrogation de @Rambotte pour savoir qui est Administrateur :

[quote]

Vous pouvez essayer d'écrire à ADMIN mais mes derniers essais pour joindre Damien sont restés sans résultat...

[/quote]

Finalement pour @Isadore polluer signifie ouvrir ou intervenir lorsque cela ne va pas dans son sens ou lorsque cela ne lui convient pas.

J'en profite pour réitérer ma question sur @AdminDelph à @Isadore et obtenir une réponse, que je pose dans le sujet [Suppression de sujets et de comptes \(censuré ?\) ?...](#) auquel j'ajoute [Le racisme sur legavox \(censuré ?\) ?](#)

...

Complété par un second PS suite à l'intervention de @Marck.ESP

Après avoir visité plusieurs sites (forums) mon choix s'est porté sur Légavox (23/06/2016) à cause, en particulier, d'un superviseur (Tisuisse) connaissance d'un membre qui avait eu le même parcours « professionnel » que le mien.

D'autres superviseurs et modérateurs compétents, qui avaient mis leur ego dans la poche, charpentaient la crédibilité de Légavox ; hélas l'intrusion [d'un nouveau venu le 05/11/2020](#), qui a rapidement franchi les échelons pour devenir directement superviseur (8485 messages en quatre ans et huit mois), a changé la donne : exit superviseurs et modérateurs originels auxquels subsiste le dinosaure @janus2fr ; je laisse à ce dernier le soin d'énumérer les désertions, de la modération, postérieures à la date du 05/11/2020.

Où est le relance de Légavox suite à l'arrivée de @Marck.ESP conséquence de la désertion de la quasi-totalité de la modération originelle ?

Alors que la modération était une démocratie elle est devenue une dictature bicéphale (@Marck.ESP - @Isadore) revendiquée par cette dernière.

...

Effectivement le sujet **Encore des sujets supprimés !** a été supprimé suite à une prémonition de @janus2fr, mais heureusement que j'avais archivé les principales intervention de certains membre de la modération.

Interventions @janus2fr (20/07/2025 à 20:09)

De toute façon, il est impossible d'empêcher quelqu'un d'intervenir sur un Forum. Supprimer un compte, et après ? La personne peut aussitôt en recréer un nouveau...

...

Interventions @janus2fr (21/07/2025 à 07:07)

[quote]

Mais qui est Administrateur ?

Je crois ne voir au maximum que des Superviseurs, sans pouvoir d'exclusion de membres si j'ai bien compris.

[/quote]

Vous pouvez essayer d'écrire à ADMIN mais mes derniers essais pour joindre Damien sont restés sans résultat...

...

Intervention @Isadore 21/07/2025 à 13:26)

Je ferme ce sujet qui n'apportera rien qu'une nouvelle pollution du forum. Je le laisse ouvert pour que ceux qui le veulent puissent aller se plaindre aux administrateurs du site.

A ceux qui se sentiront visés ce serait aimable d'arrêter d'empoisonner la vie du monde et de vider vos querelles en privé.

L'adresse postale de la société gérant le forum est disponible dans les mentions légales.

Marck ESP a été désigné "administrateur" par les propriétaires du forum, ceux qui ne sont pas contents de cette décision devraient avoir l'amabilité de faire une réclamation directement auprès des décideurs ou changer de crémerie.

Il en va de même pour l'impossibilité de supprimer un compte : que ça nous plaise ou non c'est comme ça.

Je n'hésiterai pas à supprimer tout nouveau sujet sans intérêt.

...

Interventions @janus2fr (21/07/2025 à 15:44)

[quote]

Marck ESP a été désigné "administrateur" par les propriétaires du forum, ceux qui ne sont pas contents de cette décision devraient avoir l'amabilité de faire une réclamation directement auprès des décideurs ou changer de crémerie.

[/quote]

A noter cependant qu'avant Marck ESP, il y avait concertation entre l'administrateur, les superviseurs et les modérateurs pour toute nouvelle nomination. Moi-même, pour être nommé superviseur, j'avais du récolter l'accord des anciens superviseurs et modérateurs du forum (aujourd'hui presque tous disparus, je suis un dinosaure).

Depuis Marck ESP, je vois apparaître et disparaître des postes de modérateurs sans qu'aucun accord ne soit demandé ni même qu'une information soit passée (et pourtant il existe une rubrique réservée à la modération et accessible seulement aux modérateurs sur ce forum).

On peut effectivement penser que Marck ESP (que j'ai connu sous divers pseudos ici) agit de façon très autoritaire parfois, ce qui représente une fracture non négligeable avec les us et coutumes des anciens de ce forum.

[quote]

Je n'hésiterai pas à supprimer tout nouveau sujet sans intérêt.

[/quote]

Je n'en doute pas, c'est devenu une habitude sur ce forum...

...

Intervention Marck.ESP (21/07/2025 à 19:51)

Personne n'est indispensable, où vous croyez vous ?

Ceci sera mon unique intervention sur ce fil, qui disparaîtra effectivement, sous peu !.

Que vous, sensé connaître les bonne pratiques, joignez votre voix pour m'incriminer nominativement encore un peu plus, c'est décevant !

C'était mieux avant? Alors que sont devenues toutes ses personnes ayant préféré quitter le navire ?

Ce fil truffé de fausseté m'accuse de tous les maux alors Je tiens à préciser que chaque fil verrouillé ou effacé fait l'objet d'une information à l'auteur.

L'exemple est une nouvelle fois donné, il est dommage que L'INGENU réagisse en supprimant ses interventions, car il est facile aux autres de se victimiser et d'écrire tout et n'importe quoi.

NON, je ne supprime pas les sujets qui me dérangent, dans TOUS les sujets évoqué, il n'y avait que la volonté de mettre fin à une situation intolérable sur ces forums.

Je regrette aujourd'hui de voir des intervenant qui s'abstiennent dès qu'une certaine personne

se présente et des modérateurs que ne modèrent que les bonjours oubliés ou les petites erreurs sans conséquences .

Ignorer les altercations, ignorer les remarques désagréables faites à l'auteur d'un sujet, c'est prendre le risque de voir un forum perdre son intérêt et sa fréquentation.

Vu le ton de ce fil, je sors un peu de mes gonds et je suis du même avis que Youris, Yapasdequoi, P.M, Lingenu, Zénas etc..etc... etc... Tout irait bien sans la présence d'une seule personne, dont tout le monde fait semblant les basses manoeuvres dont il est capable.

Legavox comme F-J.net sont des lieux d'accès au droit, qui ont pour objectif de rendre le droit plus compréhensible et accessible au grand public. Un forum bien tenu, dans cette optique, serait un lieu où les questions juridiques trouvent des réponses claires, même si elles sont sommaires. L'essentiel est qu'elles soient compréhensibles par tout néophyte.

Oui je suis administrateur de F-J.net et ce n'est qu'après avoir exposé comment j'assurerais cette prise de responsabilité et ce que je comptais faire pour le relancer. La réputation d'un forum repose en grande partie sur l'harmonie de ses échanges et le choix à faire parmi les modérateurs et superviseurs.

...

Interventions @janus2fr (21/07/2025 à 22:57)

[quote]

Personne n'est indispensable, où vous croyez vous ?

[/quote]

Personnellement, je me crois sur un forum auquel je participe et que je supervise depuis de très nombreuses années, bien avant que vous n'y soyez et que vous n'ayez de cesse d'y régner en maître.

[quote]

Ceci sera mon unique intervention sur ce fil, qui disparaîtra effectivement, sous peu !.

[/quote]

Comme déjà dit plus haut, effectivement, je vous fais confiance pour qu'il disparaisse.

[quote]

La réputation d'un forum repose en grande partie sur l'harmonie de ses échanges et le choix à faire parmi les modérateurs et superviseurs.

[/quote]

Tout à fait d'accord. L'équipe de modération de ce forum fonctionnait très bien par le passé.

...

@Isadore affabule en prétendant que @Marck.ESP serait l'administrateur de Légavox alors que ce dernier le dément au vu d'une de ses précédentes signatures :

[quote]

Absent quelques temps, administration du site informée (°_°)

[/quote]

Où sont passés les @Tisuisse et autres presque tous disparus dixit @janus2fr ; ce n'est pas un membre qui fait désertier d'autres membres, en revanche la « désertion » de la presque totalité de la modération originelle pose des questions sur la gestion du site et finit, pour le mois, par décourager d'y participer.

Cdt.

Par **Chaber**, le **22/07/2025** à **11:24**

Boànjour

Vous allez être censuré, bien que vous ayez raison, par la dictature d'un modérateur